

Les Cotisations Sociales Programme

Jour 1
 Jour 2

Le Bulletin de Paie

- Mentions obligatoires / Interdites
- Bulletin de paie clarifié

URSSAF / Pôle Emploi

- Notion de plafond de sécurité sociale et de tranches A, B et C
- Proratisation de plafonds
- Assiettes des cotisations sociales (plafonnées et déplafonnées)
- Base CSG/CRDS - Forfait social
- Principe de la régularisation progressive
- Les allègements de charges

La DSN

- Focus sur les Blocs de Cotisations

Contrats Spéciaux

- Bases de cotisation des Stagiaires et des Apprentis

AGIRC/ARRCO-Fusion

- Plafonds / Taux / CET / CEG / APEC
- Principe de la Répartition

La Réintégration Sociale (RS)

- Retraite et seuil d'exonération
- Prévoyance et seuil d'exonération
- Modalités pratiques

La Réintégration Fiscale (RF)

- Retraite et seuil d'exonération
- Prévoyance et seuil d'exonération
- Modalités pratiques

Les Heures Supplémentaires/ Complémentaires et Exonérations Sociales et Fiscales

Régime Social et Fiscal des Indemnités de Rupture

Objectifs & public

Objectif : Maitriser les mécanismes de calcul des charges sociales afin de savoir les contrôler et les déclarer.

Public : Responsables / Gestionnaires de paie – Comptable – DRH / Assistant RH.

Prérequis

Avoir suivi "Initiation à la Paie – Niveau 1" ou une expérience minimale d'un an.

Méthode & Moyens Pédagogiques

Un support de cours et d'exercices est remis au stagiaire en amont de la formation.

En amont : Evaluation des attentes de l'apprenant ; Auto-évaluation sur les thèmes abordés.

Déroulement pédagogique :

- Apport Théorique : Exposé des thèmes abordés
- Apport Pratique : Exercices, mise en application des thèmes abordés
- Echanges d'expérience entre les stagiaires - Illustration concrète des thèmes avec le formateur - Accompagnement de l'apprenant à l'issue de la formation.

En aval : Quizz en fin de session permettant de valider la bonne compréhension de chaque thématique ; Auto-évaluation sur les thèmes abordés (permettant de noter l'évolution).

Intervenants

Carole SCHWARTSMAN – Consultante Expert Paie / Formatrice

Durée – Prix



Plus d'informations sur la page d'accueil de notre site

2 jours (14 heures) - 1240 € HT*

*Tarif Inter- Forfait repas inclus

Intra-Entreprise : devis sur demande

Session 2023

AIX-EN-PROVENCE
27 et 28 mars

WEBEX
13 et 14 novembre

Modalités d'accès : Validation de l'inscription après signature de la convention de formation.

Délais d'accès : Définis dès l'émission du devis et affinés lors de l'inscription définitive.

*Cette formation a déjà été suivie par 63 Stagiaires (à fin 2022)
 Taux de Satisfaction 99 % - Note moyenne de 9/10*